

Plan décennal des investissements 2021-2030



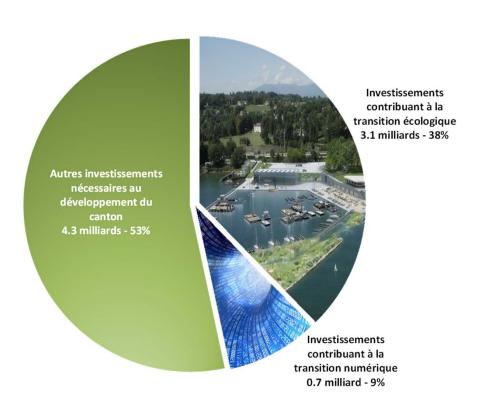
Plan décennal des investissements 2021-2030

Adopté en août 2020 par le Conseil d'Etat, le plan décennal fixe les priorités du canton de Genève en matière d'investissement pour ces prochaines années.

En accord avec le programme de législature, cette planification prévoit plus de 8.1 milliards de francs d'investissements nets pour améliorer la qualité de vie et répondre aux besoins des habitant-e-s du canton et de sa région.

Les investissements se concentrent principalement sur les 6 politiques publiques suivantes : mobilité (35%), formation (23%), santé (8%), sécurité, population et justice (8%) et aménagement et logement (5%). Ils sont répartis entre le renouvellement et l'entretien des actifs existants (crédits de renouvellement) et la création de nouveaux actifs (crédits d'ouvrage).

Plus de 3 milliards sont prévus d'être investis pour la transition écologique et 720 millions pour la transition numérique.





Plan décennal des investissements 2021-2030

Le Conseil d'Etat a validé, le 26 août 2020, son plan décennal des investissements (PDI) pour la période 2021 à 2030. Il a ainsi fixé ses priorités et ses grandes orientations en matière d'infrastructures essentielles au développement du canton et de sa région.

La mise à jour annuelle du PDI constitue un outil de pilotage important qui permet aux autorités d'allouer les ressources aux réalisations essentielles pour les habitant-e-s du Grand Genève. Cette démarche implique un examen approfondi des besoins et une sélection minutieuse des projets.

Le Conseil d'Etat a adopté une enveloppe de projets prioritaires de 8.1 milliards de francs nets (dépenses déduction faite des recettes) sur dix ans, en hausse de 168 millions par rapport à la précédente planification. Conscient des enjeux actuels liés aux transitions écologique et numérique, il souhaite privilégier les investissements nécessaires pour y répondre. Les projets retenus concernent les études et la construction de nouvelles lignes de tramways, les infrastructures de mobilité de l'agglomération du Grand Genève, l'extension souterraine de la gare Cornavin, la mise en conformité des embrasures des bâtiments de l'Etat, la rénovation de bâtiments scolaires ainsi que des projets informatiques.

Ainsi, après la mise en service du Léman Express et la mise à disposition récente de la plage des Eaux-Vives, l'effort d'investissement se poursuit dans les différents domaines de l'action publique, de la mobilité à la formation, en passant par la santé, la sécurité et le logement.

Une enveloppe de 255 millions par an est allouée au maintien et au renouvellement d'actifs existants.

Parallèlement au PDI, le Conseil d'Etat poursuit la planification des prêts du patrimoine administratif, dont notamment les prêts octroyés à la rénovation ou à la construction des bâtiments de siège des organisations internationales.

A l'avenir, le Conseil d'Etat souhaite développer davantage de nouveaux projets contribuant à la transition écologique. Des projets structurants tels que la rénovation énergétique complète du parc immobilier de l'Etat, ainsi que de nouveaux axes de mobilité seront examinés lors de la prochaine mise à jour du PDI.

Le Grand Conseil concrétisera la politique de développement des infrastructures du canton au travers du vote des différents objets.



Introduction à la lecture du document

Contenu:

Ce document présente le plan décennal des investissements (PDI) 2021 à 2030. Le PDI est composé des projets dits prioritaires comprenant les lois votées, les projets de lois déposés au Grand Conseil ainsi que les projets définis comme étant de première priorité par le Conseil d'Etat.

Les prêts du patrimoine administratif sont traités de manière distincte et ne figurent ni au PDI, ni dans cette brochure.

Structure:

Ce document énonce, par politique publique, les principaux projets sur la période 2021 à 2030. Les politiques publiques sont présentées par ordre d'importance en termes de montants investis sur la période.

En plus de figurer dans les chapitres dédiés aux politiques publiques, les principaux projets en lien avec la transition numérique et la transition écologique sont présentés au début de ce document.

Aide à la lecture des tableaux financiers :

Les tableaux financiers mentionnent par projet :

- · la date de début des travaux,
- les montants des dépenses et recettes prévues sur la période 2021-2030 (incluant les études et la réalisation),
- le coût total net du projet (dépenses déduction faite des recettes) sur l'ensemble de la durée de vie du projet (y compris les études),
- une indication confirmant si le projet fait l'objet d'une loi déjà votée par le Grand Conseil.

Préparer la transition écologique

Dans le cadre de la mise à jour de la planification décennale des investissements, le Conseil d'Etat a procédé à un premier recensement des projets favorisant la transition écologique. Ce recensement a permis d'identifier des projets pour plus de 3 milliards d'investissements nets dans le domaine de l'environnement et de l'énergie, de la mobilité, ainsi que des projets de rénovations de bâtiments. Le Conseil d'Etat confirme ainsi sa volonté de continuer à développer les projets contribuant à la transition écologique et étudiera la possibilité d'intégrer de nouveaux projets structurants pour l'avenir du canton.

Mohilité



Dans le domaine de la mobilité, des projets importants ont été planifiés pour le développement des transports en commun et de la mobilité douce. Citons par exemple, la réalisation de nouvelles lignes de tramways (prolongement du tram à Bernex, Genève Saint-Julien, Nations – aéroport), l'extensior souterraine de la gare de Cornavin, la mise er place d'un axe fort de transport en communentre Genève et Vernier, ainsi que le financement de nombreuses mesures des projets d'agglomération.

Rénovation du parc immobilier

La rénovation du parc immobilier de l'Etat est un enjeu important qui permettra au canton de réduire ses émissions de CO₂. Des moyens financiers considérables sont planifiés pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments de l'Etat, dont la mise en conformité des embrasures. De nombreux bâtiments dans le domaine de la formation seront complétement rénovés, tels que le collège Rousseau, le CO Budé et Uni Bastions.



Environnement et énergie



Dans les domaines de l'environnement et de l'énergie, l'Etat va investir dans le plan d'action biodiversité 2020-2030, plus particulièrement avec la plantation d'arbres en milieu contraint, ainsi que pour la remise à ciel ouvert de l'Aire et de la Drize dans le PAV, ceci afin de proposer des îlots de fraîcheur et des aménagements paysagers dans un quartier fortement densifié.

Exemple d'arbres en milieu contraint

Une transition numérique ambitieuse



720 millions

L'Etat investira des moyens significatifs afin de renouveler et accroître ses systèmes d'information et de communication (SIC), ainsi que ses services numériques. Citons, par exemple, le partenariat entre l'Etat, les HUG et l'IMAD pour accélérer le développement de la santé numérique, la refonte du SIC de l'action sociale, l'évolution du SIC fiscal ou encore la mise sur pied d'un véritable SIC pour l'éducation et la formation.

Durant la période 2021-2030, l'Etat envisage d'investir un montant total de 720 millions dans le domaine du numérique. Plus de 60% des investissements sont dédiés au renouvellement et à l'évolution des actifs, soit 452 millions. Le solde de 268 millions est destiné à la création et à l'extension d'actifs, dont les principaux sur la période du PDI sont :

Projets en millions de francs	Domaine	Début des travaux	Montant :		2021-2030 Net	Coût total* Net	Loi votée
SIC pour l'éducation et la formation	Formation	2018	26	0	26	26	√ **
SIC Action sociale	Action sociale	2019	18	0	18	22	√ **
Evolution du SIC fiscal dès 2020	Impôts et finance	2020	26	0	26	27	√ **
Santé numérique	Santé	2021	15	0	15	15	
UNI - SI pour les étudiants	Formation	2021	12	0	12	12	
Evolution de la plateforme de cyberadministration dès 2021	Etats-majors et prestations transversales	2021	12	0	12	12	
HUG - SIC pour l'anesthésie, les soins intensifs adultes, les soins intensifs de pédiatrie et la néonatalogie	Santé	2021	11	0	11	11	
Réalisation du SIC du territoire	Aménagement et logement	2021	7	0	7	7	
Refonte du SIC des affaires administratives du Conseil d'Etat - AIGLE	Autorité et gouvernance	2021	6	0	6	6	√
Dématérialisation de la justice (projet Justitia 4.0)	Justice	2022	16	0	16	16	

^{*} Le montant indiqué est la part des dépenses pour la totalité du projet (y.c. études).

^{**} Loi ouvrant un crédit d'investissement pour la première partie du projet. Un nouveau projet de loi sera déposé pour la deuxième partie.

Mobilité



2'810 millions

Afin de soutenir l'attractivité de notre région, le Conseil d'Etat va investir massivement pour développer l'ensemble des infrastructures de mobilité autour du Léman Express, nouvelle colonne vertébrale du système de transport du Grand Genève. L'extension du réseau de tramways, la mise en place d'axes forts pour les bus et les travaux de la gare souterraine de Cornavin viendront accompagner le développement du RER.

De nouveaux axes routiers seront réalisés pour améliorer et canaliser la gestion du trafic individuel tout en desservant les nouveaux quartiers.

Des aménagements en faveur de la mobilité douce et du réseau des axes cyclables seront mis en œuvre, avec des itinéraires optimisés depuis et vers les gares.

La Confédération participe au financement de ces projets : 340 millions de francs ont été obtenus au travers des projets d'agglomération 1, 2 et 3.

Durant la période 2021-2030, l'Etat envisage d'investir un montant total de 2'810 millions dans le domaine de la mobilité. Près de 14% des investissements sont dédiés au renouvellement et au maintien des actifs existants, soit 383 millions. Le solde de 2'427 millions est destiné à la création de nouveaux ouvrages dont les principaux sur la période du PDI sont :

Projets	Début des travaux	Montant	sur période	2021-2030	Coût total*	Loi votée
en millions de francs	uuvuux	dépenses	recettes	Net	Net	•••••
Projet d'agglomération de première génération (hors Route des Nations)	2011	35	15	21	91	✓
Projet d'agglomération de deuxième génération	2017	239	22	218	231	✓
Route des Nations et jonction du Grand-Saconnex	2017	68	0	68	192	✓
Projet d'agglomération de troisième génération	2021	242	11	231	231	
Construction d'un tramway entre Genève et Saint- Julien	2021	235	58	177	206	✓
Construction d'un tramway Nations - Grand-Saconnex - Aéroport	2023	190	49	141	146	✓
Construction d'un axe fort de transports en commun entre Genève et Vernier	2023	95	18	77	80	✓
Projet d'agglomération de quatrième génération et suivants	2024	492	46	446	446	
Extension de la capacité de la gare Cornavin (travaux principaux)	2024	363	0	363	425	✓
Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury	2025	96	0	96	97	✓

^{*} Le montant indiqué est la part des dépenses incombant au canton, déduction faite de recettes à recevoir (subvention fédérale par exemple) pour la totalité du projet (y.c. études).

Formation



1'892 millions

L'enseignement public accueille plus de 78'000 élèves et connaît une augmentation constante d'effectifs depuis plusieurs années (environ 1'100 élèves supplémentaires pour la seule rentrée scolaire 2020). Ceci représente un défi important pour maintenir une école de qualité, des infrastructures en suffisance et un encadrement adéquat.

Sur les dix prochaines années, de nouveaux établissements scolaires sont prévus, ainsi que la rénovation de nombreux bâtiments.

Durant la période 2021-2030, l'Etat envisage d'investir un montant total de 1'892 millions dans le domaine de la formation. Plus d'un tiers des investissements sont dédiés au renouvellement et au maintien des actifs existants, soit 704 millions. Le solde de 1'188 millions est destiné à la création de nouveaux ouvrages dont les principaux sur la période du PDI sont :

Projets		Montant sui	r période :	2021-2030	Coût total*	Loi
en millions de francs	travaux	dépenses	recettes	Net	Net	votée
UNI Bastions - rénovation**	2018	73	9	65	81	✓
CO Renard - démolition et reconstruction	2021	96	4	92	100	√ (études)
Collège Rousseau - rénovation	2021	67	0	67	74	√ (études)
Haute école de santé à Champel	2022	78	12	66	70	√ (études)
Ecole secondaire II à Meyrin	2023	134	5	129	130	√ (études)
Ecole secondaire II à Confignon	2024	128	0	128	124	
CFP santé et CFP social à Bernex	2024	117	0	117	117	√ (études)
UNI - sciences de l'université Grand Centre	2024	210	110	100	120	
CO à Bernex	2024	110	21	89	89	√ (études)
CO Marais - rénovation**	2024	76	0	76	76	

^{*} Le montant indiqué est la part des dépenses, déduction faite de recettes à recevoir pour la totalité du projet (y.c. études).

^{**} Tout projet de rénovation dépassant le seuil de 20 millions de francs par bâtiment doit faire l'objet d'un crédit d'ouvrage.

Sécurité, population et justice

683 millions



Parmi les principaux projets retenus dans le PDI 2021-2030 figurent la construction de l'établissement de détention "Les Dardelles" et celle d'un bâtiment abritant notamment la police internationale et un centre de détention administrative sur le site "Bois-Brûlé".

Durant la période 2021-2030, l'Etat envisage d'investir un montant total de 683 millions dans les domaines de la sécurité, population et justice. Plus de 38% des investissements sont dédiés au renouvellement et au maintien des actifs existants, soit 261 millions. Le solde de 422 millions est destiné à la création de nouveaux ouvrages dont les principaux sur la période du PDI sont :

Projets	Début des	Montant sur	21-2030	Coût total*	Loi	
en millions de francs	travaux	dépenses	recettes	Net	Net	votée
Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses	2018	23	13	11	31	✓
Bâtiment Police internationale	2021	77	5	72	76	√ (études)
Dématérialisation de la justice (projet Justitia 4.0)	2022	16	0	16	16	
Les Dardelles	2023	265	70	196	206	
Etablissement de travail externe TEX	2023	25	5	20	20	
Centre Sécurité Lac - Police de la Navigation	2023	14	0	14	14	
Nouveau Palais de justice	2028	67	0	67	254	

^{*} Le montant indiqué est la part des dépenses, déduction faite de recettes à recevoir pour la totalité du projet (y.c. études).

Santé



650 millions

Parmi les principaux projets retenus dans le PDI 2021-2030 figurent la 4ème étape de rénovation des bâtiments de la maternité, la rénovation et réaffectation de l'étage R du bâtiment Opéra, la rénovation des bâtiments dits des 3 A sur le site de Loëx (Arve, Aire, Allondon), ainsi que la construction d'une unité d'accueil temporaire et de répit.

Durant la période 2021-2030, l'Etat envisage d'investir un montant total de 650 millions dans le domaine de la santé. Plus de la moitié des investissements sont dédiés au renouvellement et au maintien des actifs existants, soit 403 millions. Le solde de 247 millions est destiné à la création de nouveaux ouvrages dont les principaux sur la période du PDI sont :

Projets	Début des	Montant s	ur période	2021-2030	Coût total*	Loi
en millions de francs	travaux	dépenses	recettes	Net	Net	votée
Rénovation et agrandissement des blocs opératoires**	2020	18	0	18	20	
Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	2021	15	0	15	15	
Rénovation et réaffectation de l'étage R Opéra**	2022	45	0	45	45	
Rénovation partielle des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx**	2022	31	0	31	49	√ (études)
Equipement d'immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) et évolution des systèmes d'information de l'Imad	2022	20	0	20	20	
Maternité 4ème étape	2023	52	0	52	52	
Construction d'une unité d'accueil temporaire et de répit de 25 places	2023	22	0	22	22	

^{*} Le montant indiqué est la part des dépenses, déduction faite de recettes à recevoir pour la totalité du projet (y.c. études).

^{**} Tout projet de rénovation dépassant le seuil de 20 millions de francs par bâtiment doit faire l'objet d'un crédit d'ouvrage.

Aménagement et logement



LUP: Chemin Daniel-Ihly 15-17, Lancy

440 millions

Le Conseil d'Etat veillera à la concrétisation des premiers quartiers au sein des grands projets de logements, à l'instar des Communaux d'Ambilly, des Cherpines, de Bernex et du PAV.

De plus, afin de développer le parc de logements d'utilité publique (LUP), l'Etat de Genève prévoit d'investir un montant annuel de 35 millions chaque année jusqu'à ce que la part de LUP atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Durant la période 2021-2030, l'Etat envisage d'investir un montant total de 440 millions dans le domaine de l'aménagement et du logement. Environ 5% des investissements sont dédiés au renouvellement et au maintien des actifs existants, soit 21 millions. Le solde de 419 millions est destiné à la création de nouveaux ouvrages dont les principaux sur la période du PDI sont :

Projets		Montant sur période 2021-2030			Coût total*	Loi
en millions de francs	travaux	dépenses	recettes	Net	Net	votée
Construction de logements d'utilité publique**	2007	350	0	350		✓
Contribution du canton au fonds de développement urbain	2017	23	0	23	23	√ ***
Réalisation du système d'information et de communication du territoire	2021	7	0	7	7	
CO Sécheron Cool Spot	2021	6	0	6	6	
Dotation pour la reconstruction du bâtiment B de la Cité universitaire	2022	10	0	10	10	

^{*} Le montant indiqué est la part des dépenses, déduction faite de recettes à recevoir pour la totalité du projet (y.c. études).

^{**} La loi pour la construction de logements d'utilité publique (LUP L 4 06) ne prévoit pas de crédit pluriannuel mais fixe un objectif de proportion de logements d'utilité publique dans le parc immobilier du canton. Pour y parvenir, l'Etat peut investir 35 millions par an.
***La loi 11941 couvre les contributions jusqu'en 2025. Les contributions futures seront prévues dans un nouveau projet de loi.

Autres domaines de l'action publique

1'578 millions

Culture et sport



Nouvelle Comédie (subvention d'investissement)

Dans le domaine de la culture, du sport et des loisirs, les principaux projets sont la construction d'une nouvelle patinoire, d'un centre de formation du football, ainsi que la création d'un centre de la BD. Relevons également la finalisation de la construction de la nouvelle Comédie prévue pour 2021, ainsi que la mise à disposition de la plage des Eaux-Vives en août 2020.

Environnement et énergie

Dans les domaines de l'énergie et de l'environnement, les principaux investissements concernent la création d'un port professionnel et l'aménagement du site du Vengeron, le versement de subventions pour développer une agriculture durable et respectueuse de l'environnement et pour l'enfouissement de la ligne électrique à très haute tension sur le front sud de l'aéroport.



Futurs aménagements du site du Vengeron

Impôts, finances, autorités et aouvernance



Nouveau bâtiment des Archives

Parmi les projets en lien avec les finances, les autorités et la gouvernance, les travaux du nouveau bâtiment des Archives commenceront en 2021, alors que la rénovation du bâtiment de l'Hôtel-de-Ville sera terminée fin 2021.

Autres domaines de l'action publique (suite)

Prestations transversales



Système d'information, de communication et du numérique

Le domaine relatif aux prestations transversales englobe notamment l'ensemble des dépenses futures liées à l'évolution des systèmes d'information et de communication de l'Etat, au bénéfice de l'ensemble des politiques publiques, ainsi qu'à la rénovation, la transformation et la construction de bâtiments propriété de l'Etat, y compris la mise en conformité de leurs fenêtres et des autres embrasures en façade.

Autres domaines

Parmi les autres domaines de l'action publique, citons les investissements prévus pour la refonte du système d'information de l'action sociale et la rénovation d'établissements publics pour l'intégration (EPI).



Durant la période 2021-2030, l'Etat envisage d'investir un montant total de 1'578 millions dans les autres domaines de l'action publique. Près de la moitié des investissements sont dédiés au renouvellement et au maintien des actifs existants, soit 780 millions. Le solde de 798 millions est destiné à la création de nouveaux ouvrages dont les principaux sur la période du PDI sont :

Projets	Début des	Début des Montant sur période 2021-2030 travaux		e 2021-2030	Coût total*	Loi
en millions de francs	travaux	dépenses	recettes	Net	Net	votée
Efficience énergétique	2017	23	14	9	18	✓
Mise en conformité des embrasures des bâtiments propriété de l'Etat**	2020	248	0	248	250	✓
Acquisitions de terrains et de bâtiments	2020	25		25	30	✓
Zone portuaire et de loisirs du Vengeron	2021	50	0	50	50	
Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève	2021	62	28	34	38	√
Plan d'actions Biodiversité 2020-2030	2021	20		20	20	
Remise à ciel ouvert Aire-Drize PAV	2021	16		16	16	
Rénovation complète des bâtiments du site de La Combe**	2023	35	0	35	35	
Nouvelle patinoire	2025	149	0	149	157	

^{*} Le montant indiqué est la part des dépenses, déduction faite de recettes à recevoir pour la totalité du projet (y.c. études).

[⁺] Tout projet de rénovation dépassant le seuil de 20 millions de francs par bâtiment doit faire l'objet d'un crédit d'ouvrage